

Bezannes, jeudi 10 mars 2022



Entreprise engagée pour un immobilier plus responsable, FREY publie son 1^{er} Rapport de Mission

1^{ère} entreprise cotée certifiée B Corp™ et 1^{ère} foncière immobilière française à avoir adopté le statut d'entreprise à Mission, FREY publie aujourd'hui son Rapport de Mission et affirme son engagement pour un immobilier et un commerce plus responsables.

À l'heure où le commerce physique connaît de nombreuses mutations, forte de son statut d'entreprise à mission et certifiée B Corp™, une 1^{ère} en France pour une société cotée, FREY porte une vision engagée pour une économie et une société plus responsables. Et parce que le Groupe mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, il s'est donné pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif.

Avec cette raison d'être et les grands objectifs sociaux et environnementaux associés⁽¹⁾, FREY affirme sa conviction que l'utilité du commerce dépasse largement celle de la simple transaction marchande et participe à la mise en relation entre les personnes, favorise le décloisonnement et contribue à la dynamique économique locale. Ses centres commerciaux ne sont pas comme les autres. Ce sont avant tout des centres d'intérêt collectif, vivants, conviviaux et responsables.



La foncière à mission donne ainsi à toutes ses parties prenantes (collaborateurs, locataires, collectivités, consommateurs, actionnaires, banquiers et fournisseurs...) la garantie du niveau d'excellence de ses engagements ESG mais aussi de toujours développer, investir et gérer un commerce durable.

« Ce premier rapport de Mission fait état d'une année riche pour FREY et ses équipes. Se lancer dans l'aventure de la Société à Mission est ambitieux, mais à la hauteur des défis que souhaite relever le Groupe. »
Antoine Frey, Président Directeur Général de FREY

Le Rapport de Mission #01 est disponible sur [Frey.fr](https://www.frey.fr) / Rubrique La Foncière à Mission ou [téléchargeable ICI](#)

(1) La Mission et ses 4 piliers qui sont (i) Le commerce vecteur de mixité urbaine ; (ii) Le commerce vecteur de lien social et de résilience économique locale ; (iii) Le commerce vecteur de transition environnementale ; (iv) FREY, une entreprise au service de l'intérêt collectif ; sont inscrits dans les statuts de l'entreprise.

À propos du statut de Société à Mission

La Société à Mission est introduite dans le droit des sociétés français par la loi PACTE de 2019. Selon la loi, une Société à Mission est une société qui :

- Intègre sa raison d'être dans ses statuts ;
- Intègre un ou plusieurs objectifs sociaux, environnementaux et sociétaux dans ses statuts. Elle peut ainsi conjuguer performance économique et contribution à l'intérêt général ;
- Se dote d'un Comité de Mission chargé du suivi de l'exécution de la Mission ⁽²⁾ ;
- Désigne un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de l'exécution des objectifs ⁽³⁾
- Se déclare au greffe du tribunal de commerce.

À propos de la certification B Corp (Benefit Corporation)

Cette certification internationale fait suite à une évaluation rigoureuse et approfondie des performances sociales et environnementales, ainsi que de la gouvernance de la société. Elle mesure la façon dont les entreprises gèrent leurs collaborateurs, la relation avec leurs clients et leurs fournisseurs, leur empreinte écologique ou encore leurs interactions avec leurs communautés. A l'issue d'un audit rigoureux de plusieurs mois mené par les équipes de B LAB – l'organisation à but non lucratif en charge de la certification – FREY s'est vu décerner le score de 102.2 points ⁽⁴⁾.

À propos de FREY

Développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission certifiée B CORP™, s'engage au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif.

FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation

m.molliere@frey.fr

Victoire Birembaux – Responsable Communication Corporate et Relations Publiques

v.birembaux@frey.fr – Tél. : +33 (0)6 07 35 64 04

(2) Le comité de mission de FREY est constitué de 7 membres (vous retrouverez les biographies des membres du comité sur Frey.fr) : NATHALIE PALLADITCHEFF, Présidente du Comité de Mission, Présidente et cheffe de la direction d'Ivanhoé Cambridge ; CARINE STOEFLER, Risk Manager de FREY ; CLÉMENCE BECHU, Directrice du développement de l'agence d'urbanisme et d'architecture Bechu & Associés ; ELISABETH LAVILLE, Fondatrice de l'agence conseil Utopies, administratrice de B Lab France ; FRANÇOIS LEMARCHAND, Fondateur de Nature & Découvertes et membre du Conseil d'Administration de FREY en tant qu'administrateur indépendant ; ROBERT HERRMANN, homme politique et ancien Président de l'Eurométropole de Strasbourg ; CHRISTOPHE GAROT, Directeur Général France de Bopro, agence conseil en développement durable.

(3) FREY a choisi KPMG comme OTI

(4) Plusieurs centaines de questions composent le questionnaire élaboré par B LAB. Il faut atteindre la note de 80 points pour obtenir la certification. Selon une étude de Goodwill Management publiée en 2020, seules 5% des entreprises s'engageant dans le processus obtiennent la certification. Aujourd'hui, B CORP a été décerné à 4000 entreprises dans le monde, dont 160 en France.